

Secrétariat Général

Délégation Générale aux Relations Internationales

2021 DGRI 7 Convention de co-organisation entre la Ville de Paris et l'association Centre des Cultures d'Afrique relative à l'organisation du MOCA - Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France, le 18 juin 2021.

**PROJET DE DÉLIBÉRATION
EXPOSÉ DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le Centre des Cultures d'Afrique œuvre sur le territoire français, et plus particulièrement à Paris, au soutien et à la promotion des cultures contemporaines d'Afrique, à la reconnaissance de la valeur artistique des créations et modes de création issus des cultures du continent africain, et de leur apport à la culture française et européenne. Elle mène en ce sens un travail de valorisation et de sensibilisation auprès du grand public, des pouvoirs publics et des institutions culturelles et favorise les échanges interculturels pour un dialogue et un enrichissement réciproque des cultures.

Le Centre des Cultures d'Afrique prévoit d'organiser les 17 et 18 juin 2021 la 6^{ème} édition du MOCA (Marché Officiel des Cultures d'Afrique)- Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France. Cet événement rassemblera durant deux jours, créateurs, professionnels, entrepreneurs et décideurs autour des enjeux, des opportunités et des innovations qu'offre la création panafricaine à travers un programme de conférences, rencontres professionnelles, ateliers, labs et performances...

Cette 6^{ème} édition s'inscrit dans le cadre de la Saison Africa 2020 de l'Institut français et dont la Ville de Paris est partenaire. Elle mettra à l'honneur les industries créatives et culturelles sous le thème « Africa for future » et aura pour pays invité, le Rwanda. Outre les valeurs portées par le Centre des Cultures d'Afrique et son engagement pour d'une part, valoriser et d'autre part, développer la création panafricaine et favoriser les collaborations entre acteurs des deux continents, cet événement présente une dimension internationale importante à laquelle la Ville de Paris souhaite s'associer.

Le MOCA - Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France se déroulera la journée du 18 juin dans les salons de l'Hôtel de Ville. Cette édition démarrera le 17 juin avec un temps de présentation dans l'auditorium.

Aussi, afin de pouvoir organiser cet événement, j'ai l'honneur de vous proposer :

- d'approuver le principe et les modalités de la convention de co-organisation de la 6^{ème} édition du MOCA - Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France » le 18 juin 2021, avec l'association Centre des Cultures d'Afrique,
- de m'autoriser à la signer.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2021 DGRI 7 - Convention de co-organisation entre la Ville de Paris et l'association Centre des Cultures d'Afrique relative à l'organisation de la 6^{ème} édition du MOCA – Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France, le 18 juin 2021

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2511-1 et suivants,

Vu le projet de délibération en date des 2, 3 et 4 février 2021 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de co-organisation de l'évènement « MOCA – Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France », jointe en annexe ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Arnaud NGATCHA, au nom de la 7^e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de co-organisation de l'évènement « MOCA – Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France » ;

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de co-organisation de l'évènement « MOCA – Forum des Cultures d'Afrique et des diasporas en France », jointe en annexe à la présente délibération ;

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Centre des Cultures d'Afrique ladite convention.